



Animateur référent

Agathe PENANT
TERRES INOVIA
01.30.79.95.25
a.penant@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Guy AJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.ajaure@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture

Abonnez-vous sur
www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.



Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

L'essentiel de la semaine

Les protéagineux d'hiver sont entre le stade limite d'avortement et la fin floraison. Les protéagineux de printemps sont entre les stades début floraison et fin floraison. Le temps perturbé annoncé pour cette semaine, avec une alternance de chaleur et d'orages, pourrait être favorable aux ravageurs comme aux maladies.

Le réseau d'observation

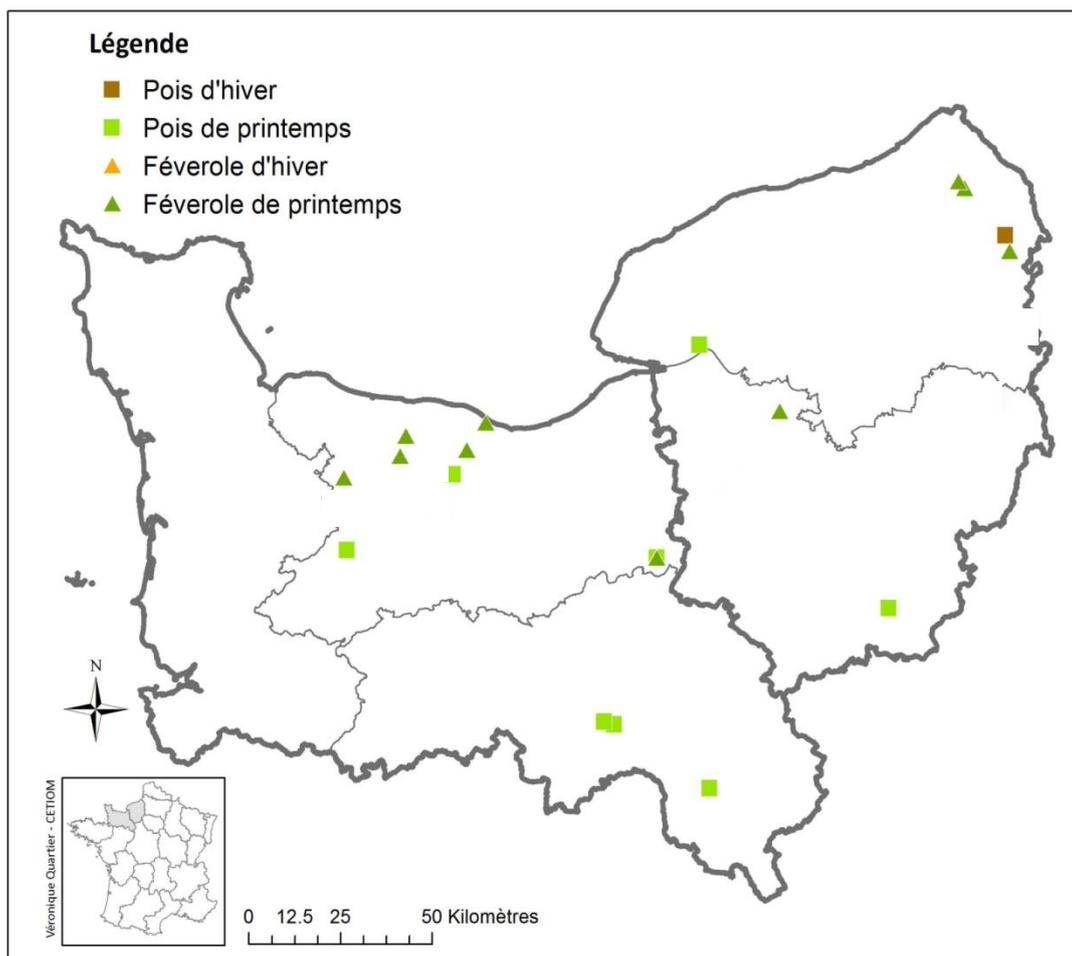
Le réseau se compose actuellement de 27 parcelles, dont 2 parcelles de pois d'hiver, 9 parcelles de pois de printemps, 1 parcelle de féveroles d'hiver et 16 parcelles de féveroles de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 2 parcelles de pois d'hiver, 8 parcelles de pois de printemps, 1 parcelle de féveroles d'hiver et 9 parcelles de féveroles de printemps.

Le faible nombre de parcelles observées en cultures d'hiver ne permet pas une analyse exhaustive du risque ravageur et maladie sur l'ensemble du territoire normand. Une analyse de vos propres parcelles est nécessaire, en vous référant aux seuils indiqués dans ce BSV.

N'hésitez pas à nous envoyer vos observations par email afin qu'elles puissent être intégrées dans l'analyse de risque.

Parcelles observées cette semaine



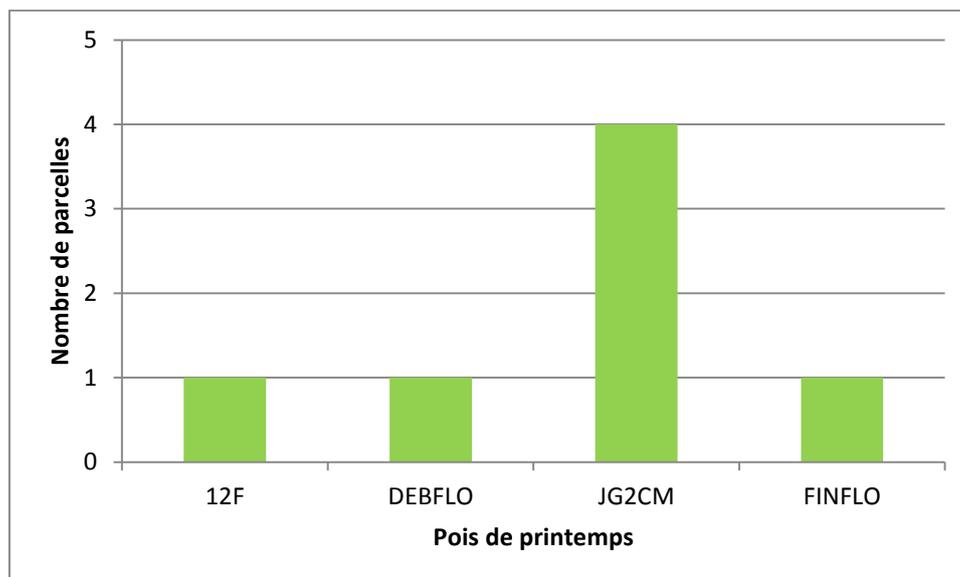
Pois protéagineux

Stades

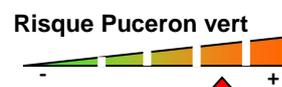
Les **pois d'hiver** observés sont entre le stade limite d'avortement (SLA) et fin floraison.

Les **pois de printemps** observés sont au stade début floraison.

Pour rappel, le SLA correspond à des gousses de plus de 8mm d'épaisseur.

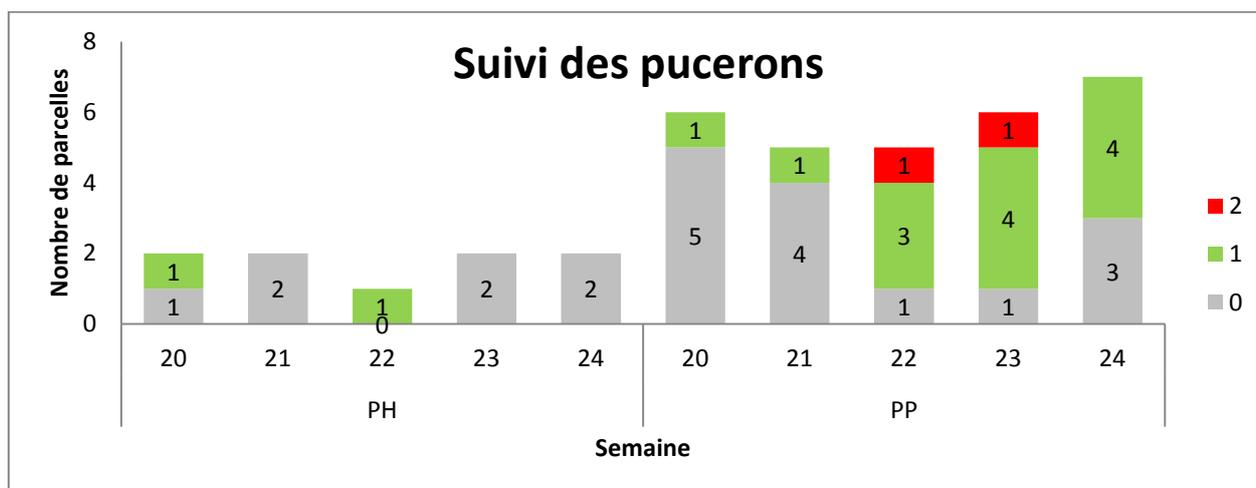


Maintenir la surveillance des pucerons



Observations

La présence de pucerons verts est observée sur 4 parcelles de pois de printemps (note de 1 correspondant à 1 à 10 pucerons par plante)



Note 0 : absence de pucerons

Note 1 : 1 à 10 pucerons par plante

Note 2 : 11 à 20 pucerons par plante

Période de risque

La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison à 2-3 semaines après la fin floraison**.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'on dénombre une **dizaine de pucerons par plante (note 1)** (moyenne sur un comptage de 10*4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

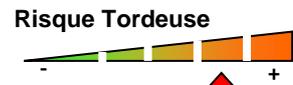
La pression pucerons semble avoir un peu diminué depuis la semaine dernière. Les pucerons sont cependant toujours présents sur les cultures de pois de printemps. **Le risque est actuellement élevé.**

Les parcelles de pois toujours en fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons verts.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

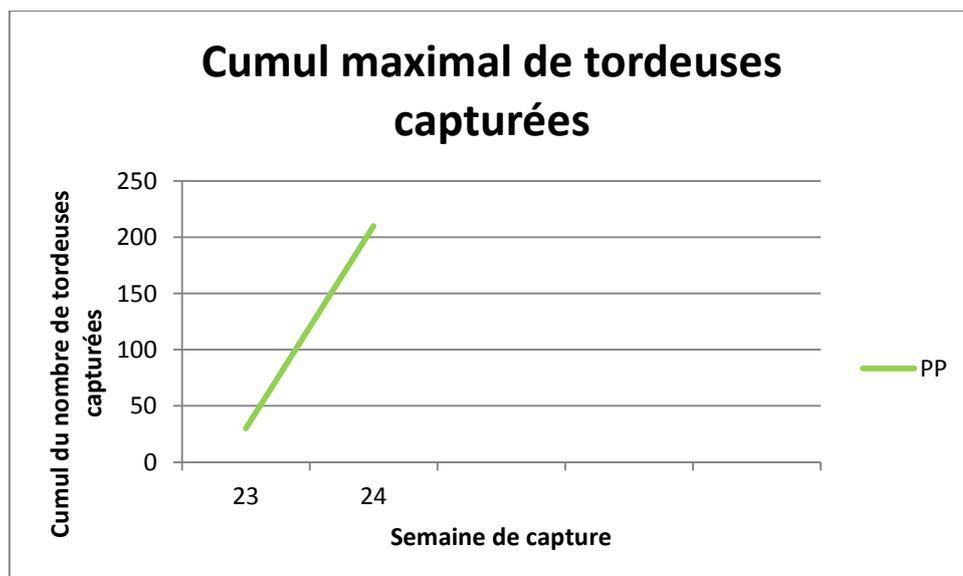
Vous trouverez une description de l'insecte en annexe du [BSV n°5](#).

Forte présence de tordeuses



Observations

Le nombre de captures cumulées depuis la semaine dernière atteint les 200 captures dans certaines parcelles. Les captures se sont fortement intensifiées cette semaine.



Période de risque

La période de risque pour la tordeuse du pois s'étend de **début floraison à fin floraison**.

Seuil de nuisibilité

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 100 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 400 captures cumulées depuis le début de floraison**.

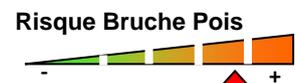
Analyse de risque

Le risque est actuellement élevé, les pois de printemps ayant atteint la période de risque ; les orages annoncés en fin de semaine pourraient néanmoins ralentir leur arrivée.

Les pièges placés dans les parcelles de pois doivent être relevés régulièrement pour suivre l'arrivée des tordeuses du pois dans les parcelles en fleurs.

Vous trouverez une description de l'insecte et de son mode de piégeage en annexe du [BSV n°4](#).

Une météo toujours favorable à l'activité des bruches



Observations

La plupart des parcelles de pois ont atteint le stade jeunes gousses 2 cm, période de risque pour la bruche.

Période de risque

La période de risque pour la bruche du pois s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm à fin floraison**.

La vigilance doit être renforcée dès que **les températures atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période**.

Analyse de risque

Le risque est actuellement élevé, même si les orages annoncés pour la fin de semaine pourraient limiter l'activité des bruches.

Les parcelles de pois qui ont atteint le stade jeunes gousses 2 cm doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches du pois, en particulier si les températures maximales atteignent ou dépassent 20°C deux jours consécutifs.

Vous trouverez une description de l'insecte en annexe du [BSV n°8](#).

Ascochyte : à surveiller en cas de retour des pluies

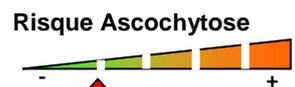
(Anciennement Anthracnose)

Observations

La maladie a été observée sur les parcelles de pois d'hiver, sur la partie inférieure des plantes.

La maladie est également signalée sur 2 parcelles de pois de printemps.

La contamination reste cependant faible (moins de 10% de la plante touchés).



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le pois d'hiver, de la **sortie hiver jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**
- Sur le pois de printemps, du stade **9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**

La nuisibilité de la maladie s'exprime cependant principalement à partir de la **floraison**.

Analyse de risque

La maladie semble avoir peu progressé depuis la semaine dernière.

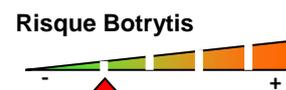
Le risque est faible actuellement, cependant les orages annoncés pour cette fin de semaine pourraient favoriser un redémarrage de la maladie.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°7](#).

Botrytis : peu présent

Observations

La maladie n'est pas signalée cette semaine dans le réseau.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à partir des premières chutes de pétales, donc de **la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**.

Analyse de risque

Le champignon est porté par les pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. On observe alors le développement d'une pourriture grise sur la gousse ; les feuilles et les tiges peuvent également être contaminées par ce même biais.

La maladie se développe par temps humide et des températures supérieures à 18°C.

Le risque est faible cette semaine.

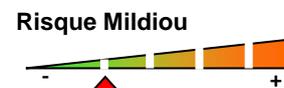
Les parcelles de pois portant encore des fleurs sont à surveiller dès la chute des premiers pétales et la formation des gousses, en particulier en cas de retour des pluies.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°9](#).

Mildiou : maladie signalée mais de faible intensité

Observations

La présence de la maladie est signalée dans deux parcelles de pois de printemps et une parcelle de pois d'hiver en contamination secondaire. Jusqu'à 10% de la partie inférieure des plantes sont touchés.



Période de risque

Le mildiou du pois doit être observé :

- De la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires
- Du stade 9-10 feuilles au stade limite d'avortement pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires.

Pour les contaminations secondaires, la maladie se développe par temps humide et faiblement ensoleillé, et des températures douces comprises entre 5°C et 18°C en moyenne.

La maladie ne semble pas avoir progressé depuis la semaine dernière.

Le risque est actuellement faible.

Les parcelles de pois doivent néanmoins faire l'objet d'une surveillance pour cette maladie en cas de retour de journées douces et pluvieuses.

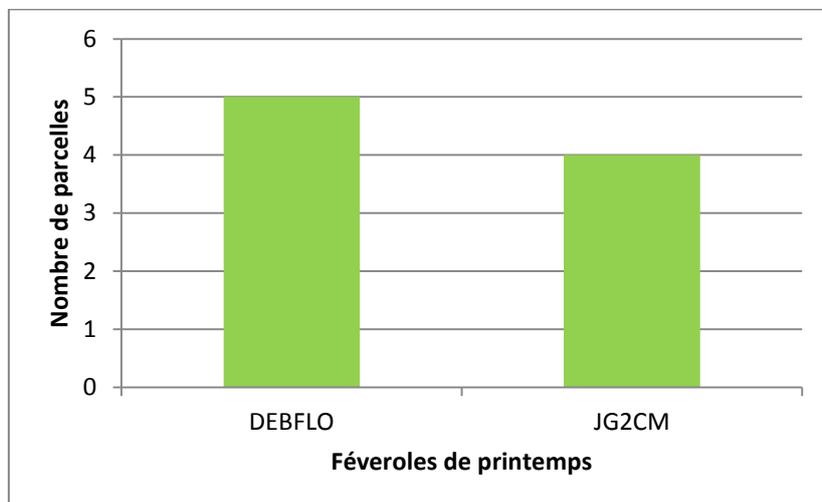
Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°11](#).

Féveroles

Stades

Les **féveroles d'hiver** observées sont au stade limite d'avortement.

Les **féveroles de printemps** observées sont entre les stades début floraison et jeunes gousses 2 cm.

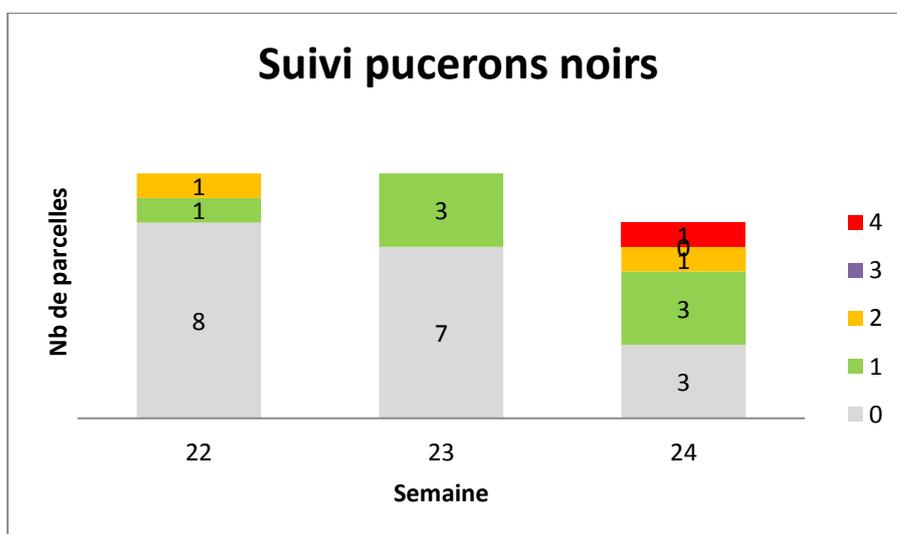


Intensification de la pression pucerons noirs



Observations

La présence de pucerons noirs de la fève est signalée sur 5 parcelles de féveroles de printemps. Leur présence a augmenté par rapport à la semaine dernière.



Note 0 : absence de pucerons

Note 1 : présence de manchons sur 1% des plantes

Note 2 : présence de manchons sur moins de 20% des plantes

Note 3 : présence de manchons sur plus de 20% des plantes par zones privilégiées

Note 4 : présence de manchons sur plus de 20% des plantes bien réparties

Période de risque

La période de risque s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.**

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque **10% des tiges portent un manchon d'au moins 1 cm.**

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

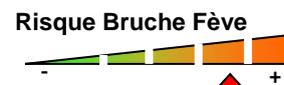
Le risque est actuellement élevé, même si les orages annoncés pour la fin de semaine pourraient permettre de limiter leur activité.

Les parcelles de féveroles ayant atteint le stade 10 feuilles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons noirs, et ce jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez une description de l'insecte en annexe du [BSV n°6](#).

Bruche de la fève : risque important



Observations

Certaines parcelles de féveroles de printemps et d'hiver sont dans la période de risque, c'est-à-dire le stade jeunes gousses 2cm à fin floraison.

Période de risque

La période de risque pour la bruche de la fève s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm à fin floraison.**

La vigilance doit être renforcée dès que les températures atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

Analyse de risque

Le risque est actuellement élevé, même si les orages annoncés pour la fin de semaine pourraient limiter l'activité des bruches.

Les parcelles de féveroles qui ont atteint le stade jeunes gousses 2 cm doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches de la fève, en particulier si les températures maximales venaient à atteindre ou dépasser 20°C deux jours consécutifs.

Vous trouverez une description de l'insecte en annexe du [BSV n°8](#).

L'Ascochyteose : présence peu importante

(Anciennement Anthracnose)



Observations

La maladie est signalée sur la parcelle de féveroles d'hiver et sur une parcelle de féveroles de printemps, à une faible intensité.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du **stade 5-6 feuilles**
- Sur féveroles de printemps, à partir de **la floraison**

Analyse de risque

Le risque est actuellement faible. Attention cependant aux orages annoncés pour cette fin de semaine qui pourraient relancer la maladie.

Les parcelles de féveroles doivent continuer à être surveillées de près, en particulier en cas de pluies.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°7](#).

Botrytis : à surveiller en cas de retour des pluies

Observations

La maladie a été observée sur la parcelle de féveroles d'hiver et sur 1 parcelle de féveroles de printemps à une faible intensité.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du **stade 5-6 feuilles**
- Sur féveroles de printemps, à partir de **la floraison**

Analyse de risque

Le risque est actuellement faible. Attention cependant aux orages annoncés pour cette fin de semaine qui pourraient relancer la maladie.

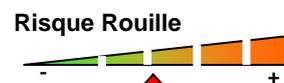
Les parcelles de féveroles doivent continuer à être surveillées de près, en particulier en cas de pluies.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°9](#).

Rouille de la féverole : vigilance en cas de chaleur

Observations

La maladie est absente des parcelles observées cette semaine.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à partir de la **mi-floraison, jusqu'au début de la maturité physiologique** de la plante.

Un temps sec et chaud favorise son développement.

Analyse de risque

La rouille sur féveroles est relativement fréquente et préjudiciable ; elle provoque le dessèchement accéléré des plantes.

Le risque est actuellement moyen.

Les parcelles de féveroles en fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de cette maladie en particulier en cas de temps chaud et sec.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°9](#).

Mildiou : faible présence

Observations

La maladie est observée sur une parcelle de féveroles de printemps, a une faible intensité.



Période de risque

Le mildiou du pois doit être observé :

- De la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires
- Du stade 9-10 feuilles au stade limite d'avortement pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires.

Pour les contaminations secondaires, la maladie se développe par temps humide et faiblement ensoleillé, et des températures douces comprises entre 5°C et 18°C en moyenne.

Le risque actuellement faible.

Les parcelles de féveroles doivent néanmoins faire l'objet d'une surveillance pour cette maladie en cas de journées douces et pluvieuses.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°11](#).

Prochain BSV le 24 juin 2015